



MISSION DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES MONTS MANDARA

MANDARA MOUNTAINS DEVELOPMENT AUTHORITY

B.P. : 246 - ☎ : 222-293-047 - MAROUA - E-mail : midimaen@yahoo.fr Site Web : <http://www.midima.cm>

COMMISSION INTERNE DE PASSTION DES MARCHES AUPRES DE LA MIDIMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001 /AONO/MIDIMA/CIPM-AI/2023 **12 AVR 2023**

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE (LOT 1) DANS LA LOCALITE DE KAHEO, COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE ET DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (LOT 2) RESPECTIVEMENT DANS LES LOCALITES DE TCHABAHOL-GUIZIGA, COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE ET MEME, COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET OPERATIONNEL DE LA MIDIMA, Exercice 2023

1. Objet de l'Appel d'Offres.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de performance de la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara (MIDIMA) comptant pour l'exercice 2023, le Directeur Général de la MIDIMA (Maître d'ouvrage et Autorité contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire (lot 1) dans la localité de KAHEO, Commune de Dargala, Département du Diamaré et de deux (02) forages productifs équipés de pompe à motricité humaine (lot 2) respectivement dans les localités de TCHABAHOL-GUIZIGA, Commune de Méri, Département du Diamaré et MEME, Commune de Mora, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord, selon la répartition dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	Département	Commune	Localité	Coût (FCFA)	Caution	Nombre
Lot 1 Forage pastoral	Diamaré	DARGALA	Kahéo	30 000 000	640 000	01
	Total lot 1			30 000 000	600 000	01
Lot 2 Forages EPMH	Diamaré	MERI	Tchabawol-Guiziga	10 000 000	200 000	01
	Mayo Sava	MORA	Mémé	10 000 000	200 000	01
	Total lot 2			20 000 000	400 000	02

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

Lot 1 : forage pastoral à énergie solaire

- Les Études hydro-géophysiques et installation de chantier ;
- La foration et équipement du forage ;
- L'équipement du forage ;
- Le développement et les essais de débit du forage ;
- L'analyse et traitement de l'eau ;
- La réalisation de la tête du forage ;
- La construction du réservoir de stockage d'eau/château ;



- La construction d'une borne fontaine à deux robinets ;
- La fourniture et pose des plaques solaires ;
- La fourniture au comité de gestion d'un kit d'entretien
- La fourniture et pose des canalisations/conduites ;
- La construction des abreuvoirs ;
- L'installation d'un champ photovoltaïque ;
- La sécurisation du site avec une clôture en grillage ;
- La fourniture et pose d'une pompe à énergie solaire ;
- La prise en compte des aspects socio-environnementaux ;
- La mise sur pied des comités de gestion et leur formation.

Le système de pompage solaire comprend :

- Un trou foré et équipé ;
- Une borne fontaine ;
- Un réservoir de stockage/Château ;
- Des panneaux solaires posés sur supports ;
- Une clôture grillagée de protection des panneaux avec support en poteaux bétonnés et dont le grillage est fixé par un chainage le long de la clôture ;
- La pompe immergée et ses accessoires ;
- Les canalisations d'alimentation des abreuvoirs et de la borne fontaine.

Lot 2 : forages équipés de pompe à motricité humaine

- Les études géophysiques et hydrogéologiques ;
- L'installation de chantier ;
- La construction du forage ;
- Le développement et essai de pompage ;
- L'aménagement de surface ;
- La fourniture et pose des pompes ;
- La construction des puits perdus ;
- La réalisation des canaux d'évacuation des eaux usées ;
- La réalisation des margelles avec anti bourbier, aire de puisage et portion ;
- La désinfection des forages ;
- L'analyse physicochimique et bactériologique de l'eau ;
- Le revêtement des ouvrages construits ;
- La mise en service des ouvrages ;
- La mise sur pied des comités de Gestion et leur Formation.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de :



DELAIS D'EXECUTION	LOT 1 : UN (01) FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE	LOT 2 : DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE
	4 mois (120 jours)	4 mois (120 jours)

Soit un délai global de **quatre (04) mois** soit **120 jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification et l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les lots sont indépendants.

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots et présentés suivants le tableau ci-dessous :

N° LOT	Département	Commune	Localité
Lot 1	Diamaré	DARGALA	Kahéo
Lot 2	Diamaré	MERI	Tchabawol-Guiziga
	Mayo-Sava	MORA	Mémé

N.B : Une Entreprise peut soumissionner un ou les deux (02) lots à la fois.

6. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel global des travaux TTC est de : **Cinquante millions (50 000 000) Francs CFA** pour les **deux (02) lots** repartit suivants le tableau ci-dessous :

N° LOT	Département	Commune	Localité	Coût (F CFA)
Lot 1	Diamaré	DARGALA	Kahéo	30 000 000
Lot 2	Diamaré	MERI	Tchabawol-Guiziga	10 000 000
	Mayo-Sava	MORA	Mémé	10 000 000

7. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'Offres, sont financés par le Budget Opérationnel de la MIDIMA, au titre de l'exercice 2023, sur les lignes d'imputation budgétaire suivant le tableau ci-dessous :

IMPUTATIONS	LOT 1 : UN (01) FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE	LOT 2 : DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE)
	220308	220307

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO. Ces différentes cautions provisoires, valables durant trente 30 jours au-delà de la date de validité des offres sont réparties comme suit :

N° LOT	Coût (FCAF)	Caution de soumission
Lot 1	30 000 000	600 000
Lot 2	20 000 000	400 000

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre (DAO), de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable au Compte CAS-ARMP N°**97568660005-16** auprès de l'une des douze (12) agences de la BICEC agréées sur tout le territoire national dont la liste est jointe en annexe.

11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA, au plus tard le **01 MAI 2023** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001 /AONO/MIDIMA/CIPM-AI/2023 DU 12 AVR 2023

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE (LOT 1) DANS LA LOCALITE DE KAHEO, COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE ET DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (LOT 2) RESPECTIVEMENT DANS LES LOCALITES DE TCHABAHOL-GUIZIGA, COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE ET MEME, COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Financement : Budget Opérationnel de la MIDIMA, Exercice 2023,

Imputations budgétaires : lot 1 (220308) et lot 2 (220307)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité administrative (compétentes), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13-Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, en date du **01 MAI 2023** à **11heures** précises dans la salle de réunions de la MIDIMA à Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14- Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.



- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres techniques et administratives ont obtenu les notes minimales requises.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14-1 -Critères éliminatoires

14-1-1- Pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes après 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou non authentique ;
- Absence d'une caution de soumission.

14-1-2- Offre technique

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- Chiffre d'affaires dans le domaine d'hydraulique au cours des trois (03) dernières années d'un montant d'au moins ou égal à **dix millions (10 000 000) de Francs CFA** ;
- N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de réalisation d'ouvrages hydrauliques ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14-1-3- : Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix.

14-2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **52 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **3 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Personnel :

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel requis pour les postes-clés ci-après (voir DAO) :

N°	Position	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (années)
1			
n			

15-Matériels

Le Candidat doit établir qu'il dispose en propre les matériels ci-après (voir DAO) :

N°	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimal requis
1		
n		



N°	Critères éliminatoires	Critères essentiels
1	Situation financière (≤10 millions)	Situation financière (présentation des bilans financiers certifiés, le chiffre d'affaires)
2	Expérience générale (non-exécution du nombre requis de projets similaires pendant la période prescrite, en rapport avec la complexité du projet à exécuter) Expérience spécifique (n'avoir jamais exécuté un projet similaire en qualité d'entreprise ou de sous-traitant)	Expérience générale (exécution du nombre requis de projets similaires pendant la période prescrite, en rapport avec la complexité du projet à exécuter) Expérience spécifique (exécution du nombre requis de projets similaires pendant la période prescrite)
3	Personnel (non-respect du profil du CT/Chef de projet)	Personnel (qualification et expérience du personnels clé et d'exécution).
4	Matériel (non présentation du matériel clé en fonction de la nature du projet à exécuter)	Matériel (qualité et quantité minimales requises du matériel nécessaire à l'exécution du projet envisagé)

16-Attribution du Marché

Le Directeur Général de la MIDIMA, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante, attribuera le contrat au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Division de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, chez l'Expert Hydrologue/Hydraulicien de la MIDIMA, téléphone **222 293 047**, email : **midimaen@yahoo.fr** ; BP : 246 Maroua./-

AMPLIATIONS :

- DR/MINMAP/SMI/EN ;
- ARMP ;
- DR/MINEPAT/EN
- Commune de Dargala ;
- Commune de Mora ;
- Commune de Méri ;
- Président CIPM/MIDIMA ;
- CRTV/EN ;
- Service Marchés/Archives

Maroua, le **11 AVR 2023**

Le Directeur Général de la MIDIMA

(Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante)



Bakari Robert
Administrateur Civil Principal

